

# Qualité et vulnérabilité des eaux de baignade

La réalisation des profils de vulnérabilité des eaux de baignade est une obligation réglementaire imposée par la Directive n°2006/7/CE. Sous la responsabilité des collectivités, les profils doivent répondre aux 3 objectifs suivants :

# Le Rozel

Plage face au camping

## Comprendre

Identifier et hiérarchiser "les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs".

## Agir

Définir les "mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et définir des actions visant à supprimer ces sources de pollutions".

## Prévenir

Prévenir les risques sanitaires, alerter la population et améliorer la qualité des eaux de baignade pour atteindre une "qualité suffisante" en 2015 (Directive 2006/7/CE).

## Identification des sources potentielles de pollution

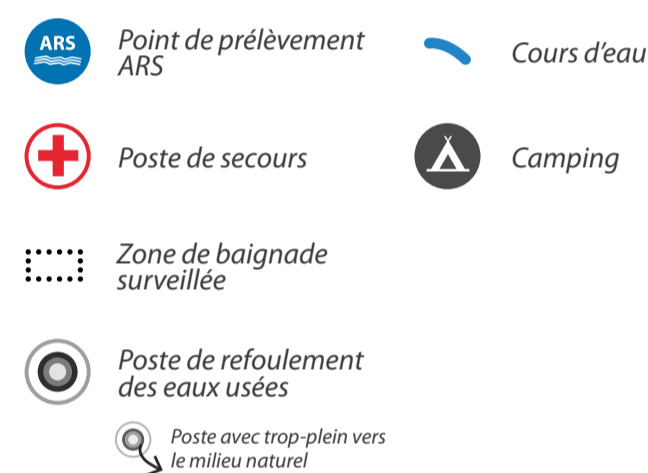


Fond de carte : ORTHO50-2007, Département de la Manche.

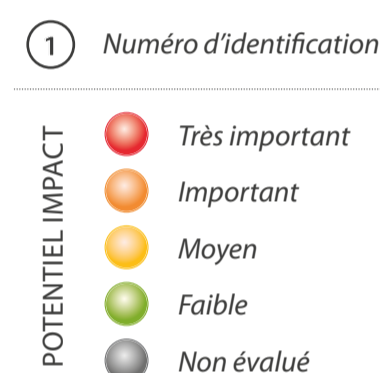
## Caractéristiques de la zone de baignade



### LÉGENDE



### SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION



## Actions et mesures de gestion

### → Actions curatives

- 2 Améliorer la performance du système d'assainissement (sécurisation d'ouvrage, supprimer les risques de débordement, etc.)
- 3 Poursuivre la mise en conformité :
  - 1 - des branchements aux réseaux eaux usées et aux réseaux eaux pluviales
  - 2 - des installations d'Assainissement Non Collectif

- 1 2 Poursuivre la mise en conformité des installations d'élevages agricoles à la réglementation en vigueur

### → Actions préventives

- 1 Entretien régulièrement les installations d'assainissement (réseau, poste, etc.)
- 1 Caractériser la qualité microbiologique du ruisseau du Four du Val par temps sec et temps de pluie
- 2 Evaluer l'intensité des piétinements du bétail le long des berges du cours d'eau

## Recommandations

Eviter la baignade ou les jeux dans les écoulements des cours d'eau et émissaires pluviaux sur le littoral, notamment après des épisodes pluvieux.

## Informations

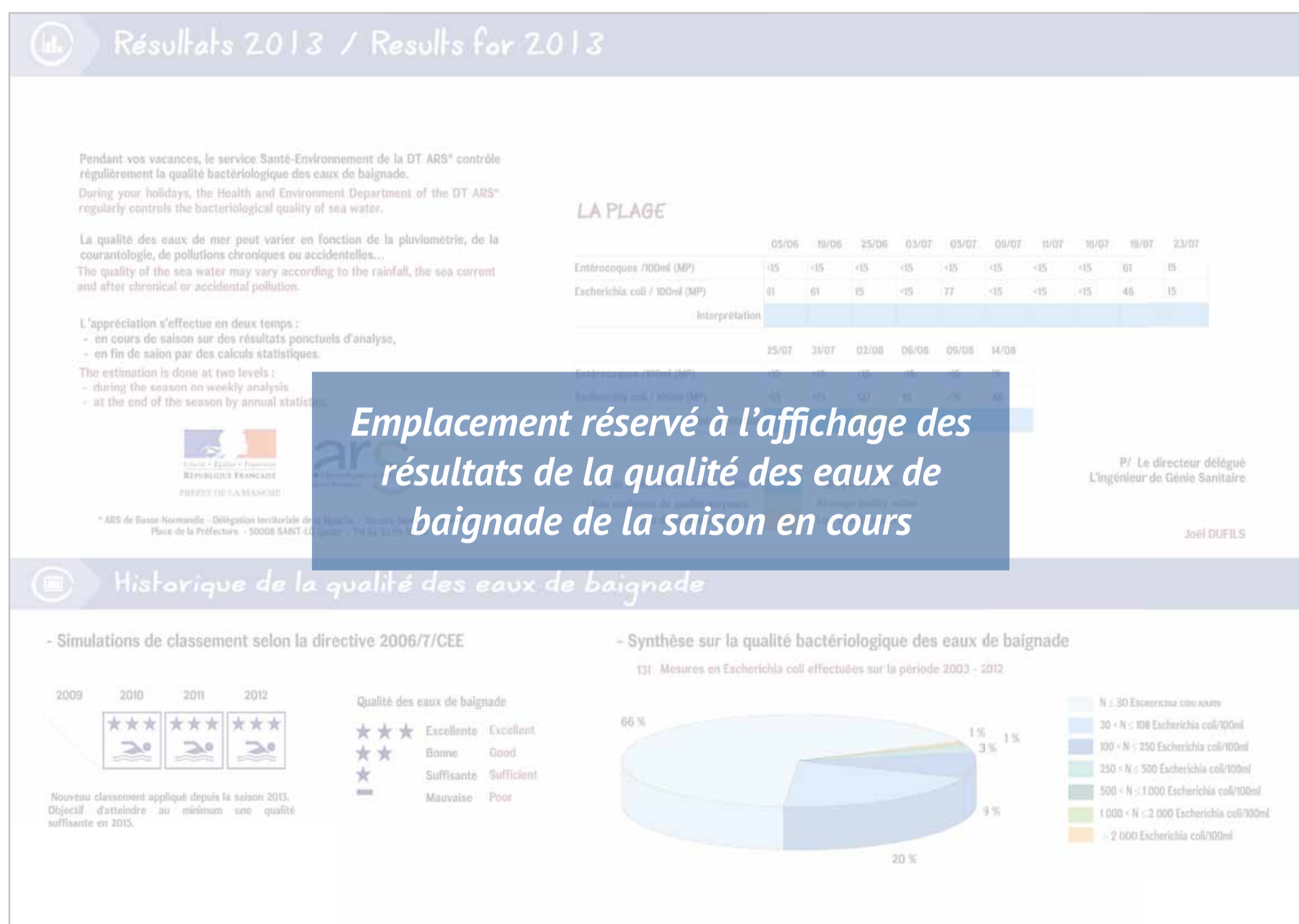
Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

**À la mairie**  
85 rue Centrale  
50 340 LE ROZEL  
Tél : 02.33.52.95.57  
mairie.le.rozel@wanadoo.fr

**Sur internet**

- manche.fr
- www.environnement-sante-manche.org
- www.ars.basse-normandie.sante.fr

## Le suivi de la qualité et son historique



Emplacement réservé à l'affichage des résultats de la qualité des eaux de baignade de la saison en cours

Pf Le directeur délégué  
L'ingénieur de Génie Sanitaire

Joël DUFILS